

OFFRE EMPLOI ORTHOPHONISTE

Le centre hospitalier de Joigny est un établissement labélisé Hôpital de proximité disposant de 410 lits et places : 218 relevant du secteur sanitaire (médecine, urgences/SMUR, SSR cardio respiratoire et polyvalent, HAD, USC, USLD) et 192 relevant du secteur médico-social (EHPAD, SSIAD). L'établissement fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire Nord Yonne constitué du CH de Sens (établissement pivot) et du CH de Villeneuve-sur-Yonne.

Dans le cadre d'un remplacement au sein de notre Centre Hospitalier, nous recherchons à compter de septembre 2026 :

ORTHOPHONISTE (H/F) en CDI temps partiel

LES MISSIONS

Missions générales

Prévenir, évaluer et à traiter aussi précocement que possible les troubles de la voix, de l'articulation, de la parole, des fonctions oro-myo-faciales (paralysie faciale, perte salivaire...), de la déglutition ainsi que les troubles associés à la compréhension et à l'expression du langage oral et écrit y compris l'apprentissage de type de communication non verbale.

Conformément au décret d'actes, l'orthophoniste intervient sur prescription médicale.

Activités

Il /elle réalise des bilans et pose le diagnostic orthophonique, concernant :

- les troubles du langage (aphasie), de la voix, de la parole (dysarthrie) et de la déglutition (dysphagie)
- et plus largement les troubles des fonctions cognitives (troubles visuo-spatiaux, troubles attentionnels et dysexécutifs, troubles praxiques et gnosiques) en partenariat avec les neuropsychologues et l'ergothérapeute.

Il /elle assure la rééducation lorsque cela est nécessaire et organise la poursuite des soins orthophoniques à la sortie du patient (plus particulièrement lors du retour à domicile), en transmettant les informations nécessaires à la poursuite de la prise en charge.

Il /elle effectue son activité essentiellement en consultation mémoire et en hospitalisation de jour SMR, mais intervient également au lit du résident en EHPAD et USLD.

Son intervention s'intègre dans une prise en charge pluridisciplinaire du patient.

Outre son intervention directe auprès du patient, l'orthophoniste participe aussi plus largement :

- à l'information et la guidance du patient et de son entourage,
- à la guidance et la formation du personnel soignant,
- aux réunions de service.

Il / elle doit également assurer :

- les transmissions écrites dans le dossier de soins du patient (compte rendu de bilan orthophonique la saisie de son activité dans le dossier de soins informatisé,
- le développement de ses compétences et de ses connaissances professionnelles par la formation permanente,
- l'encadrement des étudiants en orthophonie accueillis dans le service.

Démarche qualité

- Participer à l'évaluation des pratiques professionnelles.
- S'inscrire dans un groupe de travail.
- Participer à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des procédures.
- Collaborer à l'observation des pratiques professionnelles et à leur évaluation.
- Participer à des formations intra et extras hospitalières.
- Utiliser les connaissances acquises.
- Transmettre son savoir à ses collègues.

Formation et/ou qualification

Certificat de capacité d'Orthophoniste ou qualification reconnue selon les termes de la directive européenne « qualification »

Savoir-faire requis :

- Expérience souhaitée dans le domaine de la neurologie adulte avec une bonne connaissance des bilans et des prises en charge.
- Capacité à établir le diagnostic orthophonique des aphasies, des dysarthries et plus largement des autres troubles neuropsychologiques.
- Connaissance des troubles de la déglutition d'origine neurologique, dont la prise en charge constitue une grande part de l'activité.
- Connaissance méthodologique sur la recherche
- Connaissance du système d'information et de valorisation de l'activité
- Pratique des outils bureautique (Word, Excel, Power Point)
- Maîtrise des outils de recherche WEB

Qualités requises

- Respect des règles institutionnelles.
- Conscience professionnelle et rigueur
- Bon niveau d'organisation dans le travail
- Capacité d'adaptation et autonomie professionnelle
- Capacités relationnelles (empathie, neutralité bienveillante, écoute attentive)
- Volonté et capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Dynamisme, disponibilité
- Esprit d'initiative, créativité et pédagogie

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Poste à 50 %
- Le temps de travail est partagé entre la consultation mémoire, l'hospitalisation de jour SMR ainsi que l'EHPAD et l'USLD.

Contact :

Cv et lettre de motivation auprès du service RH :

Mme Murielle Celestin Cheffe de Pôle Gériatrie

Mme Patricia Regnier Cadre de Pôle Gériatre

candidatures@ch-joigny.fr

celestin@ch-joigny.fr

regnier@ch-joigny.fr